

RECOMMANDATION DU SERVICE DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI)

DESTINATAIRES : Mme Nathalie Camiré, adjointe au directeur des services techniques

Mme Suzanne Chevrefils, coordonnatrice clinico-administrative médecine spécialisée

EXPÉDITRICE : Annie Marceau, responsable prévention des infections - JR

DATE : 2016-12-12 révisé 2017-11-27

SECTEUR CIBLÉ : ☒ JR ☐ Suroît ☐ HSL ☐ Vaudreuil-Soulanges

OBJET DE L'AVIS : Aménagement de la clinique d'ophtalmologie édifice Desjardins

MISE EN CONTEXTE

Le service de prévention et contrôles des infections (PCI) a été impliqué et consulté le 22 novembre 2016 afin de recommander les éléments requis pour une pratique de PCI sécuritaire dans ce contexte de soins.

COMPTE TENU QUE

L'aménagement de la clinique sur 2 niveaux est considérée comme une clinique de chirurgie d'un jour à l'étage 2 (plan niveau 2) et d'un bloc opératoire d'ophtalmologie à l'étage 3 (plan niveau 3) les recommandations de PCI sont appuyées sur les guides d'aménagement du Ministère de la Santé et des Services sociaux et de l'Association des infirmières et infirmiers de salles d'opération du Canada (AIISOC). Les recommandations sont réalisées suite à la dernière version des plans (9 décembre 2016).

RECOMMANDATIONS

1. Privilégier l'utilisation des sacs hygiéniques afin de faire la gestion sécuritaire des liquides biologiques (le macérateur et le laveur décontaminateur ne sont pas prévus puisque la gestion des liquides biologiques se fera à la toilette majoritairement vu la mobilité de la clientèle ciblée par le projet).
2. Installer 1 poste de lavage des mains (PLM) par 6 usagers pour le 3e niveau (Bouffard et Matte, 2015 p.19). Les PLM requis pour les salles d'isolement ne doivent pas être calculés dans ce ratio.
 - Ajouter un PLM niveau 3 dans l'aire de préparation/récupération.

- Ajouter d'un PLM niveau 3 dans utilité souillée 2.2.
 - Installer protecteur mural en inox derrière tous les PLM.
 - Proscrire les PLM encastrés dans le mobilier (Bouffard, 2012 p. 26).
 - Prévoir PLM adjacent aux portes des utilités souillées (CIPIN 2012 p.18).
 - Ajouter 1 PLM niveau 2 dans le corridor près des salles d'examen.
 - Déplacer le PLM niveau 2 afin qu'il soit **dans** la salle d'attente (Bouffard 2012 p. 30).
 - Les PLM des aires communes seront en porcelaine (photo prise pour le modèle) avec robinet déclenchement automatisé, marque HANSA ou American standard (à discuter puisque certaines pièces ont un long délai de livraison, pas de robinet comme ceux de l'urgence du HAL¹).
 - Prévoir PLM des salles d'examens en inox (Mmes Lyons et Marceau iront valider si le modèle utilisé au GMF est adéquat).
3. Solution hydro alcoolique (SHA): Une par usager à droite dans la salle de recouvrement et une à l'entrée de chaque salle de traitement (Bouffard et Matte, 2015 p.19) à planifier après l'aménagement de même que dans les corridors.
 4. Respecter l'AIISOC (2015) page 171-172 pour les revêtements de sol et de plafonds selon les pièces, pour les pièces où les tuiles acoustiques sont permises, s'assurer que celles-ci soient lavables et désinfectables avec les produits utilisés dans le secteur.
 5. Définir les zones restreintes et semi-restreintes (AIISOC, 2015 p. 121; Bouffard et Matte p.5) et éviter le croisement du matériel propre et du matériel souillé.
 6. S'assurer de respecter les principes des rangements et dépôts par zone (Bouffard et Matte, 2015 p.20).
 7. Privilégier la circulation unidirectionnelle (Bouffard et Matte, 2015 p.2).
 8. Gestion de l'intimité (niveau 3):
 - Proscrire l'utilisation de rideaux séparateurs.
 - Installer des cloisons fixes (non vitrées) pour les 3 aires de préparation/récupération pour l'isolement contact.
 - Privilégier des séparateurs mobiles pour les aires de récupération (il ne sera pas nécessaire d'en avoir autant que le nombre de patients puisque l'intimité ne sera pas requise pour tous en même temps).
 9. Prévoir un appareil fixe à tension artérielle muni d'un saturemètre pour chacune des aires de récupération isolement contact.
 10. Unité de retraitement des dispositifs médicaux (URDM):
 - Suivre les recommandations du guide d'aménagement (Piette, 2011).
 - Ajouter un PLM dans le SAS 3.3.
 - Valider l'utilisation de «douchettes» dans les lavabos de l'URDM.
 11. Pour la tenue vestimentaire des patients (AIISOC, 2015 page 124 est interprétée différemment selon le lecteur) Selon la lecture qu'en fait le service de PCI, les vêtements personnels du haut doivent être retirés puis le patient revêt une blouse.

¹ HAL: Hôpital Anna-Laberge

12. Étant donné l'absence de la pièce d'isolement aérien aucun cas nécessitant ce type d'isolement ne pourra être admis au bloc de la clinique.
13. Assurer le respect de la norme CSA-Z317.2-15 pour la ventilation des locaux (CSA 2015).
14. Toilette dans la salle d'attente du niveau 2: s'assurer que la norme est respectée (présentement 2 toilettes pour 60 patients). Il y a d'autres toilettes publiques à l'extérieur de la clinique.
15. S'assurer que les finis des surfaces pour les équipements et ameublement résistent aux produits de désinfection utilisés, soit l'ammonium quaternaire, le peroxyde d'hydrogène et le chlore.
16. S'assurer que les claviers d'ordinateur (si requis), pourront résister au nettoyage et désinfection avec les produits nommés au point 15.
17. S'assurer que les chariots soient en inox.
18. S'assurer du respect des procédures de PCI (qui seront élaborées par le service PCI) pour les porteurs de bactéries multi résistantes qui seront opérés.
19. S'assurer de la sécurité de la clientèle des autres unités de l'édifice pendant les travaux de construction qui sont occupées par :
 - Niveau 5 (dialyse groupe 4 selon CSA p. 94).
 - Niveau 4 À valider le type de clientèle.
 - Niveau 3 (unité de médecine familiale groupe 2 selon CSA p. 93).
 - Niveau 2 (laboratoire groupe 3 selon CSA p. 94).

PERSONNES CONSULTÉES

Mme Chantal Bélisle, conseillère à la prévention et contrôle des infections

Dre Miguelle Sanchez, microbiologiste et présidente du comité de PCI

Mme Isabelle Laperrière, adjointe au directeur - prévention et du contrôle des infections

RÉFÉRENCES

Association canadienne de normalisation (CSA) (2012). Lutte contre l'infection pendant les travaux de construction, de rénovation et d'entretien dans les établissements de santé. CSA-Z317.13-12

Association canadienne de normalisation (CSA) (2015). Systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air (CVCA) dans les établissements de santé: exigences particulières. CSA-Z317.2-15

Association des infirmières et infirmiers de salles d'opération du Canada (AII SOC) (2015). *Normes de l'AII SOC pour la pratique des soins infirmiers périopératoires*. 12^e édition.

Bouffard, S. (2012). *Répertoire des guides de planification immobilière. Unité des cliniques externes*. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2012/12-610-02w.pdf>

Bouffard, S. et Matte, A. (2015). *Répertoire des guides de planification immobilière. Unité du bloc opératoire, incluant le service de chirurgie d'un jour*. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2015/15-610-05W.pdf>

Comité des immobilisations en prévention des infections nosocomiales (CIPIN) (2012). *Répertoire des guides de planification immobilière. Principes généraux d'aménagement en prévention et en contrôle des infections nosocomiales*. 2^e édition. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2012/12-610-05w.pdf>

Piette, L-A. (2011). *Répertoire des guides de planification immobilière. Unité de retraitement des dispositifs médicaux*. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2011/11-610-03W.pdf>

BILIOGRAPHIE

Association of perioperative registered nurses (AORN). 2012. *Perioperative standards and recommended practices for inpatient and ambulatory settings*. Denver.

Collège des médecins du Québec (CMDQ) (2011). *Procédures et interventions en milieu extrahospitalier*. Repéré à <http://www.cmq.org/publications-pdf/p-1-2011-08-01-fr-procedures-interventions-milieu-extrahospitalier.pdf>